



Comment retirer l'autorité parentale ?

Par **SaadxCléa**, le **20/02/2011 à 15:35**

Bonjour,
Mon père ne m'adresse plus la parole pour une raison que j'ignore totalement. Vivant sous le même toit que lui (car mes parents ne sont pas séparés), il me parle uniquement quand il s'agit de me crier dessus ou me faire des reproches,.. . Je voudrais lui retirer l'autorité parentale qu'il a sur moi. Comment faut-il faire ?
Merci de me répondre. Au revoir.

Par **Marion2**, le **20/02/2011 à 17:44**

Quel âge avez-vous ?

Par **SaadxCléa**, le **20/02/2011 à 20:51**

Ha oui j'ai oubié de préciser, j'ai 17 ans.

Par **Marion2**, le **20/02/2011 à 21:14**

Vous n'avez aucune possibilité de retirer l'autorité parentale à votre père.
En avez-vous discuté avec votre mère ? C'est la première chose à faire.

Par **SaadxCléa**, le **20/02/2011** à **21:39**

Oui, elle m'a dit que cela allait s'arranger. Mais je n'y crois pas et je suis sûre de ce que je veux.
Pourtant j'ai une amie qui était dans le même cas que moi, -à la seule différence c'est que ses parents étaient divorcés (je ne sais pas si cela change quelque chose)- qui le lui a retiré. Il doit bien y avoir une solution non ?

Par **Marion2**, le **20/02/2011** à **21:46**

Vos parents divorcés ou non, vous ne pouvez pas retirer l'autorité parentale à votre père.